

ORGANISATION DE LA NATATION SCOLAIRE PISCINE DE HAUTEPIERRE



ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
PISCINE DE HAUTEPIERRE	3
CONSIGNES SPECIFIQUES	4
ORGANISATION DE LA SEQUENCE DE NATATION	5
MATERIEL DISPONIBLE DANS LA PISCINE ET UTILISABLE PAR LES SCOLAIRES	6
MATERIEL ET UTILISATION	7
PROJET PEDAGOGIQUE	8
OUTIL 1 : ORGANISATION DE LA 1ERE SEANCE ET PLAN DU BASSIN	10
OUTIL 2 : FICHE DE CONSTITUTION DES GROUPES	11
OUTIL 3 : ORGANISATION EN ATELIERS POUR LA SEQUENCE ET PLAN DU BASSIN	12
OUTIL 4 : FICHE 1 PROPOSITIONS D'UTILISATION DU MATERIELINSTALLÉ POUR DES SITUATIONS D'APPRENTISSAGE – ELEMENT 1	13
OUTIL 4 : FICHE 2 PROPOSITIONS D'UTILISATION DU MATERIELINSTALLÉ POUR DES SITUATIONS D'APPRENTISSAGE – ELEMENT 2	14
OUTIL 4 : FICHE 3 PROPOSITIONS D'UTILISATION DU MATERIELINSTALLÉ POUR DES SITUATIONS D'APPRENTISSAGE – ELEMENT 3	15
OUTIL 4 : FICHE 4 PROPOSITIONS D'UTILISATION DU MATERIELINSTALLÉ POUR DES SITUATIONS D'APPRENTISSAGE – ELEMENT 4	16
OUTIL 4 : FICHE 5 PROPOSITIONS D'UTILISATION DU MATERIELINSTALLÉ POUR DES SITUATIONS D'APPRENTISSAGE – ELEMENT 5	17
OUTIL 5 : PROPOSITION DE PROGRESSION	18
OUTIL 6 : FICHE DE SUIVI DES PROGRES DES ELEVES	19
OUTIL 7 : EVALUATIONS PALIER 1 ou 2	20
OUTIL 8 : DIPLOME NATATION EUROMETROPOLE	21
ENSEIGNEMENT DE LA NATATION SCOLAIRE	22
NORMES D'ENCADREMENT A RESPECTER	23
RESPONSABILITES	24
SECURITE ET SURVEILLANCE DES ACTIVITES DE NATATION	24
ASSIDUITE DES ELEVES	25

Piscine de Hautepierre

Responsable de la piscine :

- Géraldine MAENNER

Chefs de bassin :

- Sarah PEIFFER
- Mickaël MATHIEU

15 maîtres-nageurs titulaires du BEESAN et participant à la natation scolaire :

- Claudie BADINA
- Anne BAILLY
- Alain BAYER
- Adrien CHEKKAT
- Stéphanie CHRISTMANN
- Mélanie HOUPPY
- Mikhail KROUTOV
- Pascale METZ
- Cyrille OUMEDJKANE
- Philippe SCHEIDECKER
- Grégory SOMMA
- Christophe SPITZ
- Julio VELASQUEZ
- Emma WEBER
- Frédéric WOLFF

Conseillers pédagogiques coordonnant l'activité natation à la piscine de Hautepierre

- Fadel AL SHOUAIB, CPC en charge de l'EPS Strasbourg 5
- Delphine KOLB, CPC en charge de l'EPS Strasbourg 6

CONSIGNES SPECIFIQUES PISCINE DE HAUTEPIERRE

- pas de vêtements de ville au bord du bassin,
- les enseignants doivent être en tee-shirt et short ou en maillot de bain sur les plages,
- les parents agréés doivent être en maillot de bain,
- les parents accompagnateurs (transport et vestiaires) ne sont pas autorisés à se rendre sur les plages (abords des bassins), ils resteront dans le hall d'accueil, un parent pourra être positionné à la sortie des couloirs des sanitaires pour accompagner éventuellement les enfants aux toilettes.



- douche obligatoire avant l'entrée dans l'eau,
- bermudas sont interdits : maillots de bain sportifs autorisés,
- pas de bijoux, cheveux attachés obligatoire,
- chaque enseignant MNS et PE doivent connaître **à tout moment** le nombre d'élèves qu'il a dans son groupe,
- chaque enseignant MNS, PE et bénévoles agréés doivent rester vigilants à la fin de la séance, être attentifs à la sortie des bassins en proposant à un parent agréé de faire « serre file sécurité »,
- au signal d'alerte (3 coups de sifflet) : évacuation immédiate de tout le bassin par la rampe ou l'échelle la plus proche,
- le matériel pédagogique est à disposition des enseignants, il doit être rangé à la fin de la séance.

ORGANISATION DE LA SEQUENCE DE NATATION

Avant la première séance

- Réunions institutionnelles avec les enseignants ayant un créneau natation avant le début du cycle (cf. organisation de chaque circonscription)
- Document « organisation de la natation scolaire pour la piscine de Haute-pierre »
- Liste de matériel et possibilité d'utilisation du matériel aquatique (planches, frites, ceintures etc...)
- Projet pédagogique à compléter et à renvoyer au CPC de circonscription en charge de l'EPS

Séance 1 : évaluation diagnostique

Organisation spécifique : familiarisation et organisation des groupes.

Outil 1 : Organisation de la 1^{ère} séance - plan du bassin.

Outil 2 : Fiche de constitution des groupes avec liste pré-remplie des élèves (préparée par l'enseignant(e)).

A partir de la séance 2

 **Un aménagement « PARCOURS » sous forme d'ateliers est proposé par l'équipe de MNS à chaque cycle (en milieu de cycle).**

Les enseignants et le MNS prennent en charge leur groupe – Une régulation des groupes peut être effectuée en séance 2.

Outil 3 : plan d'aménagement du bassin.

Outils 4 : fiches d'utilisation du matériel installé (fiches 1 à 5 – propositions d'utilisation du matériel installé) et les fiches par composantes travaillées (équilibre, entrées dans l'eau...) au bord du bassin.

Dernière semaine : évaluations

Evaluation lors de la dernière ou lors des 2 dernières séances – les enseignants et le MNS prennent en charge leur groupe.

Deux types d'évaluation :






- Evaluation tout au long de la séquence (cf. fiche document support pour l'élève et fiche document support pour l'enseignant ci-joint). Ces documents seront distribués à la classe en début de cycle, ceci afin que l'enseignant puisse prendre connaissance des paliers.
- Evaluation en fin de cycle : palier 1 du savoir nager à atteindre en fin de cycle 2 (cf. procédure d'évaluation des piscines de l'Eurométropole).

**MATERIEL DISPONIBLE DANS LA PISCINE
ET UTILISABLE PAR LES SCOLAIRES**

Matériel individuel	nombre	emplacement
frites rondes : 1.20 ,1.60, 2 M		
planches de natation		
anneaux lestés		
bouchons de ceintures		
ballons		
pull boy		
ceintures 5 bouchons		
Palmes		

Matériel collectif	nombre	emplacement
cerceaux flottants		
cerceaux lestés		
perches		
bacs		
step		
Gros matériel collectif		emplacement
cage aquatique		
pont de singe (fabrication « maison »)		
Tapis flottant 20 cm		
grandes planches flottantes		
gros tapis flottants		
Tapis flottant ép. 10		
gros tapis flottants petits trous		
tapis flottants à trous (ép. 10)		
Matériel de rangement		

MATERIEL ET UTILISATION

<p style="text-align: center;">Planche</p> 	<p style="text-align: center;">Frites</p> 	<p style="text-align: center;">Tapis orange</p> 	<p style="text-align: center;">Cerceaux</p> 	<p style="text-align: center;">Flotteur jaune</p> 
<p style="text-align: center;">Planches de natation</p> <p>Aide à la flottaison Equilibre vertical, ventral ou dorsal en utilisant 2 planches Propulsion ventrale avec les jambes : planche tenue bras tendus Propulsion dorsale avec les jambes : planche tenue contre le ventre en appui sur le bassin ou le haut des jambes</p>	<p style="text-align: center;">Frites</p> <p>Aide à la flottaison Equilibre vertical, ventral ou dorsal en utilisant 1 ou 2 frites Propulsion ventrale avec les jambes : frite tenue bras tendus mains écartées Propulsion ventrale avec les jambes et les bras : frite placée sous le ventre Propulsion dorsale avec les jambes : frite placée sur le haut des jambes avec pression des bras.</p>	<p style="text-align: center;">Tapis flottants</p> <p>Repères visuels (pour délimiter un espace, immersion) Élément pour jeux de transport Aide à la flottaison – reprise d'appui Élément pour travailler les équilibres Élément pour travailler les entrées dans l'eau</p>	<p style="text-align: center;">Cerceaux flottants</p> <p>Repères visuels (pour délimiter un espace, immersion) Élément pour jeux de transport Élément pour travailler les entrées dans l'eau</p>	<p style="text-align: center;">Bouchons de ceinture</p> <p>Éléments flottants Utilisés pour des jeux de transports ou de pêche</p>
<p style="text-align: center;">Anneaux rouges</p>	<p style="text-align: center;">Toboggan jaune</p>	<p style="text-align: center;">Cerceau bleu</p>	<p style="text-align: center;">Ballon bleu</p>	<p style="text-align: center;">Mélanie</p>
<p style="text-align: center;">Anneaux lestés</p> <p>Matériel pour travailler l'immersion Jeux de pêche et transport</p>	<p style="text-align: center;">Toboggan</p> <p>Matériel pour travailler les entrées dans l'eau (plongeon)</p>	<p style="text-align: center;">Cerceaux lestés</p> <p>Matériel pour travailler l'immersion parcours</p>	<p style="text-align: center;">Ballons</p> <p>Élément de jeux Peut être utilisé pour transporter de différentes façons</p>	<p style="text-align: center;">Perche</p> <p>Élément de sécurité Matériel pour des immersions – entrées dans l'eau</p>



PROJET PEDAGOGIQUE POUR LA NATATION

École : Circonscription :

Nom de l'enseignant :

Niveau de la classe :

Participation à la réunion d'information institutionnelle (obligatoire) du :

Piscine de : HAUTEPIERRE Responsable de la piscine : Géraldine MAENNER

Tél. : 03.68.98.51.87 Adresse mail : geraldine.maenner@strasbourg.eu

ORGANISATION MATÉRIELLE

Elèves :

Nombre d'élèves inscrits dans la classe :

Nombre d'élèves participant à l'activité :

Date(s) et fréquence des séances : Nombre de séances :

Fréquence : journalière hebdomadaire autre (précisez) :

Période(s) :

du Saisie date au Saisie date

du Saisie date au Saisie date

Jour(s) prévu(s)	Début de séance	Fin de séance

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Projet en collaboration avec une autre classe :

Oui, précisez : Non

École : classe : Enseignant :

Nombre total de groupe(s) :

Préciser l'organisation des groupes (nombre de groupes, critères de constitution, prise en charge)

Intervenants extérieurs (nom et prénom)	Agrément n°

Précisez les objectifs et le contenu du projet (en référence aux paliers et attendus de fin de cycle) :

Exemple :

- Palier 1 fin de cycle 2 : «se déplacer sur une quinzaine de mètres sans aide à la flottaison et sans reprise d'appui – s'immerger, se déplacer sous l'eau, se laisser flotter »

.....
.....

Lien avec le projet d'école – de classe (compétences du SCCC et des programmes) :

Exemples : développer les compétences sociales et civiques :

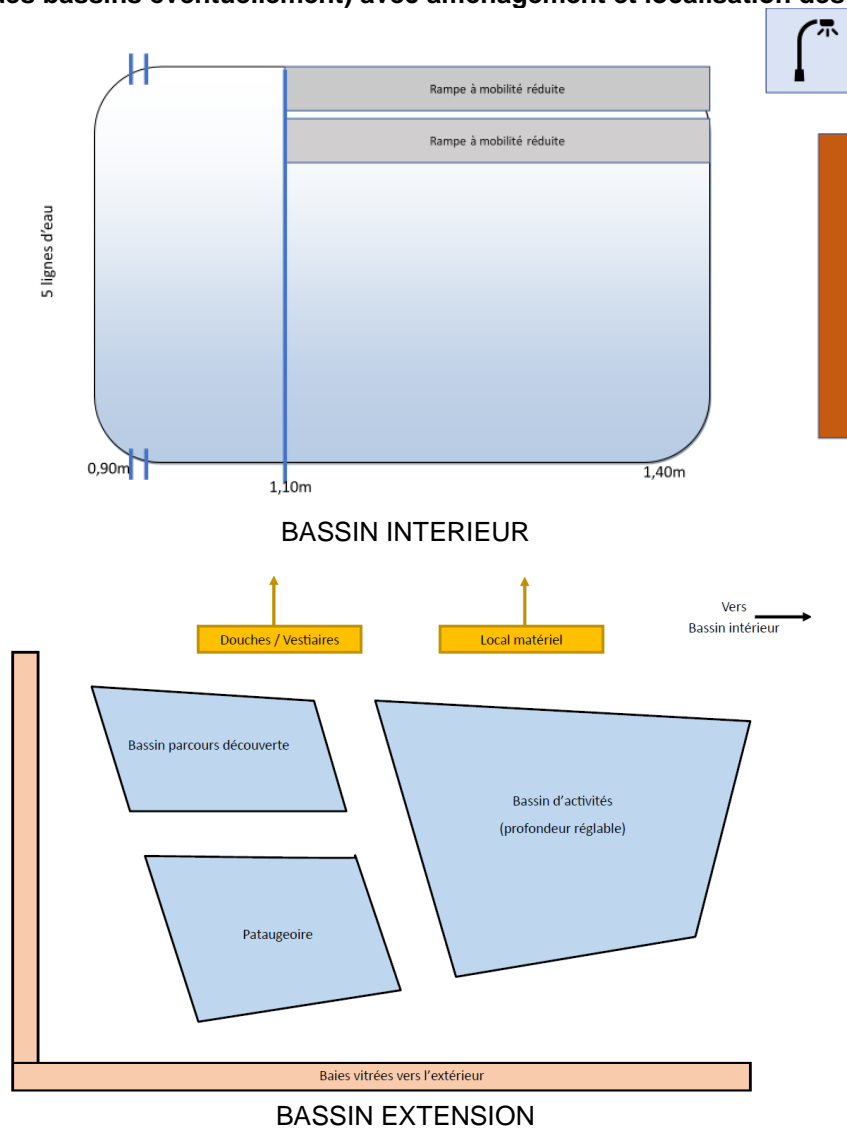
- Pratiquer un jeu ou un sport en respectant les règles

L'autonomie et l'initiative :

- s'engager dans un projet de classe
- adapter son déplacement au milieu aquatique / autre : ...

.....
.....

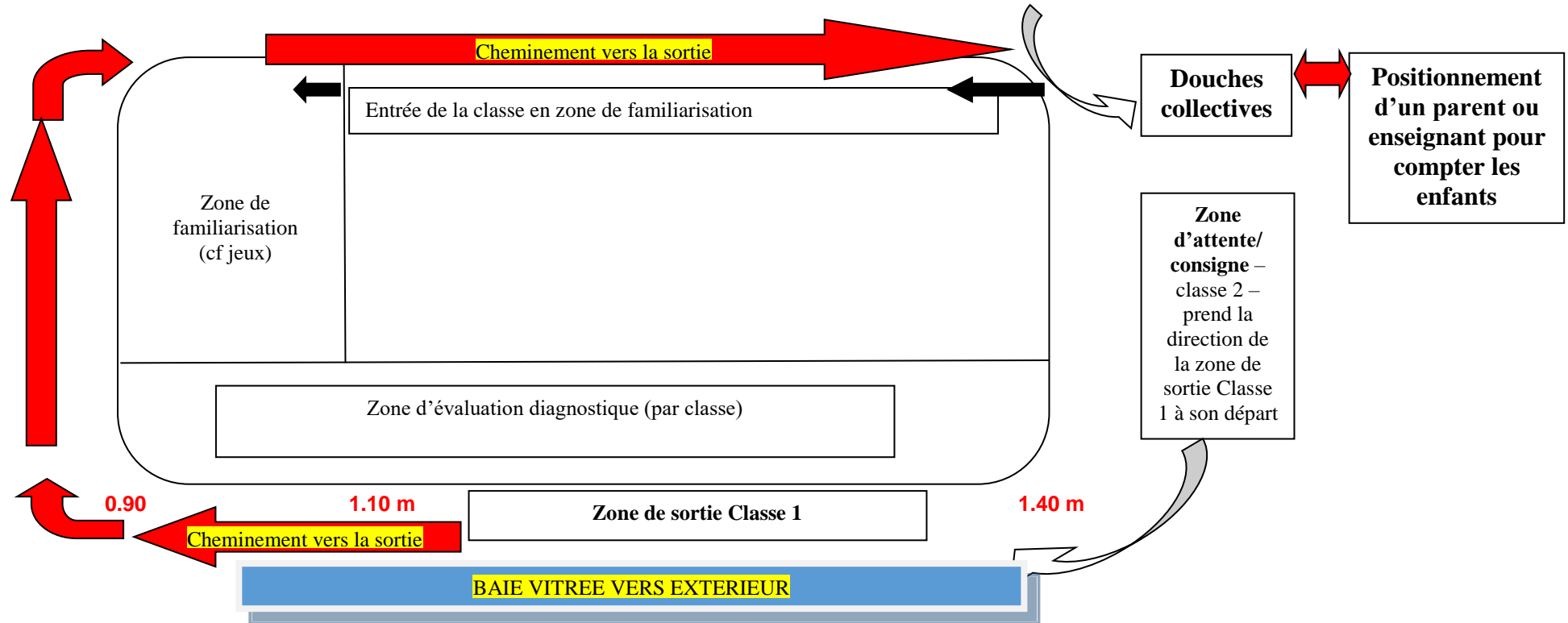
Plan du (ou des bassins éventuellement) avec aménagement et localisation des groupes :



Remarques éventuelles :

Copie du projet transmise à l'IEN le

OUTIL 1 : ORGANISATION DE LA 1ERE SÉANCE ET PLAN DU BASSIN

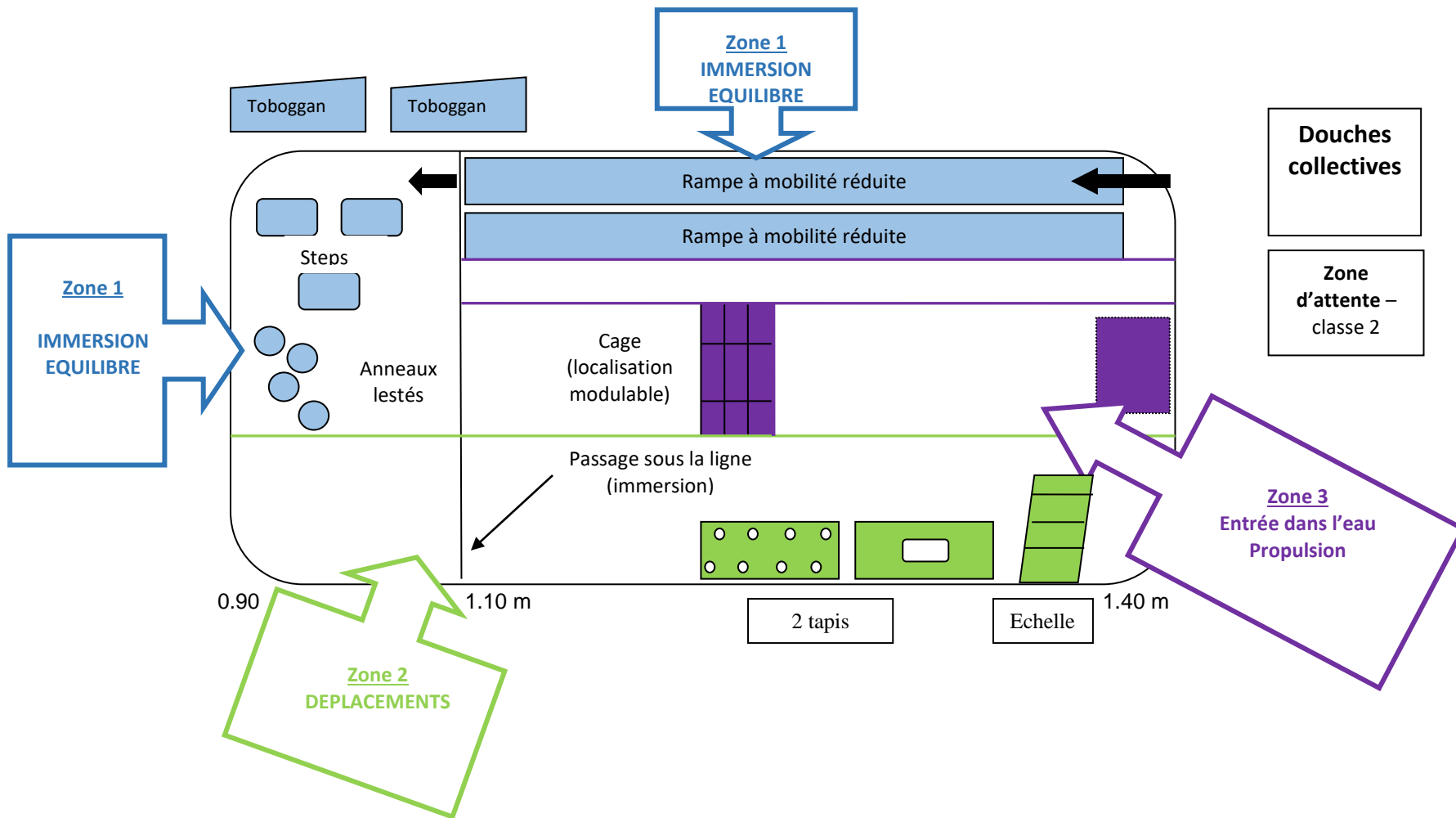


Déroulement :

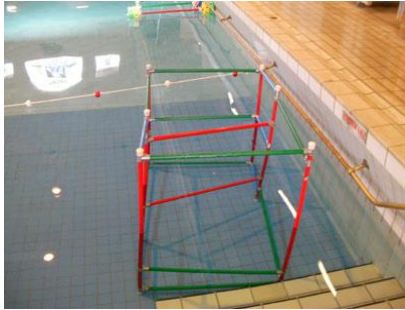
1. Les élèves sont accueillis en zone d'attente :
 - ✓ présentation d'un MNS, du matériel, des lieux aux élèves
 - ✓ présentation d'un MNS, de l'organisation aux encadrants bénévoles (rappel de la présentation faite par l'enseignant en amont de la séance)
2. Le premier groupe-classe rejoint la zone de test (cf. schéma)
3. Le second groupe-classe découvre le bassin en entrant par les rampes de mobilité réduite pour rejoindre la zone de familiarisation où sont organisés des jeux par l'enseignant de la classe et l'encadrant.
4. Lorsque tous les enfants sont affectés à un groupe, les enseignants et MNS prennent leur groupe pour le reste de la séance.
5. L'enseignant reporte sur sa fiche classe le niveau des élèves.
Lors de la séance suivante on procède aux ajustements.

Propositions de familiarisation : Déplacements libres ; Jeux de transports ; Jeu 1-2-3 soleil ; Les remorqueurs ; Activités semi dirigées avec frites et planches ; Chasse au trésor.

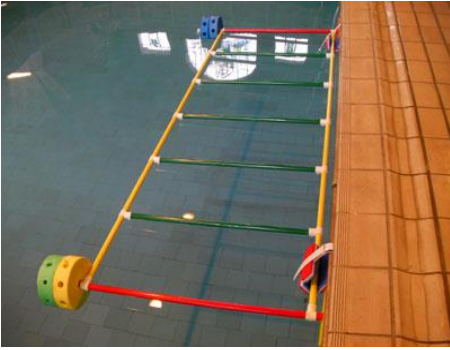
OUTIL 3 : ORGANISATION EN ATELIERS ET PLAN DU BASSIN pour la séquence d'apprentissage




**OUTIL 4 : FICHE 1 – PROPOSITION D'UTILISATION DU MATERIEL INSTALLE POUR DES SITUATIONS D'APPRENTISSAGE
ELEMENT 1**

<p>Descriptif de l'élément matériel</p>	<p>Cage aquatique</p> 		
<p>Objectifs visés</p>	<p>IMMERSION/RESPIRATION</p>	<p>FLOTTAISON EQUILIBRE</p>	<p>PROPULSION VENTRALE/DORSALE</p>
<p>Comportements recherchés</p> <p>Mettre le visage puis la tête sous l'eau</p> <p>Passer du regard horizontal au regard vertical</p> <p>Avancer de + en + vite pour obtenir la flottaison horizontale</p> <p>S'immerger volontairement</p> <p>Expirer, vider les poumons</p>	<p>Actions motrices</p> <p><u>Flottaison/équilibre</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Contourner la cage... comme on veut ▪ En se tirant avec les deux bras alternativement ▪ Se tirer avec une main ▪ Sur le ventre ▪ Sur le dos ▪ Avancer le plus vite possible ▪ S'équilibrer sur le ventre, sur le dos en tenant une des barres <p><u>Immersion/respiration</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Passer librement sous les barres ▪ Descendre le long d'une barre verticale ▪ Descendre de plus en plus profond ▪ S'immerger 5 sec ▪ Souffler, faire des bulles 		<p>Organisation pédagogique (à 2, par groupe, par vague...)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Par 4 maximum sur l'atelier ▪ Sous forme de parcours ▪ Equipes de relais pour pêche aux objets <p>▪ Répéter la même tâche est source de progrès sans lassitude chez l'enfant</p>
<p>Points positifs et avantages de cette situation</p>	<p>Progrès matérialisés et perceptibles par l'élève</p> <p>Le bord du bassin est proche, ça rassure les débutants</p>		
<p>Limites</p>	<p>Peu d'intérêts pour le groupe de nageurs sauf pour immersion et respiration</p>		

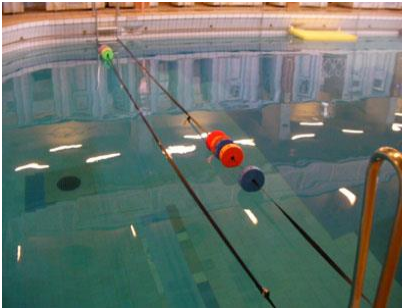
**OUTIL 4 : FICHE 2 – PROPOSITION D’UTILISATION DU MATERIEL INSTALLE POUR DES SITUATIONS D’APPRENTISSAGE
ELEMENT 2**

<p>Descriptif de l'élément matériel</p>	<p>Echelle flottante ou assemblage s'en approchant</p> 		
<p>Objectifs visés</p>	<p>IMMERSION/RESPIRATION</p>	<p>FLOTTAISON EQUILIBRE</p>	<p>PROPULSION VENTRALE/DORSALE</p>
<p>Comportements recherchés</p> <p>Perdre les appuis plantaires, maintenir un équilibre vertical Passer du regard horizontal au regard vertical</p> <p>Mettre le visage puis la tête sous l'eau Souffler sous l'eau</p> <p>Avancer de + en + vite pour obtenir la flottaison horizontale</p>	<p>Actions motrices</p> <p><u>Flottaison/équilibre</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Contourner le cadre, s'éloigner du bord ▪ Avancer en tenant les barres à 2 mains, à 1 main ▪ Passer par-dessus les barres ▪ En tenant une barre, s'allonger sur le ventre / sur le dos <p><u>Immersion/respiration</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Passer sous les barres ▪ Passer sur/sous sur la largeur : 1 barre, puis, puis 3 ▪ Faire des bulles à chaque immersion <p><u>Propulsion</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Contourner le cadre en avançant le plus vite possible ▪ Idem mais en prenant le moins d'appuis possible ▪ Idem en précisant ventre / dos 		<p>Organisation pédagogique (à 2, par groupe, par vague...)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Par 4 ou 5 maximum sur l'atelier ▪ Répéter la même tâche est source de progrès sans lassitude chez l'enfant
<p>Points positifs et avantages de cette situation</p>	<p>Progrès matérialisés et perceptibles par l'élève Le bord du bassin est proche, ça rassure les débutants Structure assez stable</p>		
<p>Limites</p>	<p>Pour les nageurs, utilisation pour travailler l'immersion et la respiration</p>		


**OUTIL 4 : FICHE 3 – PROPOSITION D’UTILISATION DU MATERIEL INSTALLE POUR DES SITUATIONS D’APPRENTISSAGE
ELEMENT 3**

<p>Descriptif de l’élément matériel</p>	<p>Gros tapis flottant : RADEAU ORANGE</p> 		
<p>Objectifs visés</p>	<p>IMMERSION/RESPIRATION</p>	<p>FLOTTAISON EQUILIBRE</p>	<p>PROPULSION VENTRALE/DORSALE</p>
<p>Comportements recherchés</p> <p>Entrer dans l’eau de différentes façons</p> <p>S’écloigner du bord Mettre les épaules dans l’eau Perdre les appuis plantaires, maintenir un équilibre vertical Passer du regard horizontal ou regard vertical</p> <p>Mettre le visage puis la tête sous l’eau Souffler sous l’eau</p> <p>Avancer de + en + vite pour obtenir la flottaison horizontale</p>	<p>Actions motrices</p> <p><u>Entrée dans l’eau</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Avec la perche, descendre du bord sur le tapis, entrer dans l’eau de différentes manières (en se retournant, se laisse glisser, sauter, plonger...) ▪ Monter sur le tapis à partir du bassin, déplacement à 4 pattes sur le tapis, entrer dans l’eau en sautant comme une bougie...) <p><u>Flottaison/équilibre</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Contourner le tapis, s’écloigner du bord ▪ Avancer en tenant le tapis à 2 mains, à 1 main ▪ En tenant le bord du tapis, s’allonger sur le ventre / sur le dos <p><u>Immersion/respiration</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Contourner le tapis... comme on veut ▪ En tenant le tapis, mettre la tête sous l’eau 5 sec, plus, moins, faire des bulles ▪ Avec le tapis dans l’autre sens, passer sous le tapis <p><u>Propulsion</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Contourner le tapis, s’écloigner du bord en se tirant avec les deux bras alternativement ▪ Avancer le plus vite possible sur le ventre / sur le dos 		<p>Organisation pédagogique (à 2, par groupe, par vague...)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pour une utilisation des entrées dans l’eau, pas plus de 2 élèves à la fois ▪ Pour une utilisation équilibre/flottaison, un groupe de 4 élèves possible <p>▪ Répéter la même tâche est source de progrès sans lassitude chez l’enfant</p>
<p>Points positifs et avantages de cette situation</p>	<p>Le tapis permet une entrée dans l’eau plus rassurante et d’expérimenter différentes entrées dans l’eau Une espace de travail sécurisant, bien matérialisé, intéressant pour reprendre appui</p>		
<p>Limites</p>	<p>Dans le cadre d’un parcours, pas plus de 2 élèves sur le tapis – risque de blocage</p>		

**OUTIL 4 : FICHE 4 – PROPOSITION D’UTILISATION DU MATERIEL INSTALLE POUR DES SITUATIONS D’APPRENTISSAGE
ELEMENT 4**

<p>Descriptif de l’élément matériel</p>	<p>Pont de singe aquatique Fabrication « maison »</p> 	
<p>Objectifs visés</p>	<p>IMMERSION/RESPIRATION FLOTTAISON EQUILIBRE PROPULSION VENTRALE/DORSALE</p>	
<p>Comportements recherchés</p> <p>D’éloigner du bord Mettre les épaules dans l’eau Perdre les appuis plantaires, maintenir un équilibre vertical S’allonger de plus en plus Passer du regard horizontal au regard vertical</p> <p>Mettre le visage puis la tête sous l’eau Souffler sous l’eau</p> <p>Avancer de + en + vite pour obtenir la flottaison horizontale</p>	<p>Actions motrices</p> <p><u>Entrées dans l’eau / déplacement - Flottaison/équilibre</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Descendre par l’échelle, rejoindre l’échelle en face en utilisant les sangles ▪ En se tirant avec les deux bras alternativement ▪ Avancer le plus vite possible sur le ventre, sur le dos <p>Conseils : avoir une main sur chaque sangle, ne pas écarter les bras, se tracter, s’allonger</p> <p><u>Immersion/respiration</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Effectuer le déplacement en ayant par moment la tête sous l’eau ▪ Bons nageurs : slalomer sous les sangles <p><u>Propulsion</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Bons nageurs : avancer dans le couloir en prenant le moins d’appui possible 	<p>Organisation pédagogique (à 2, par groupe, par vague...)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sous forme de parcours ▪ 4 à 5 élèves au maximum en laissant une certaine distance entre 2 élèves <p>▪ Répéter la même tâche est source de progrès sans lassitude chez l’enfant</p>
<p>Points positifs et avantages de cette situation</p>	<p>Progrès matérialisés et perceptibles par l’élève Un appui matérialisé instable Dédramatisation de la grande profondeur</p>	
<p>Limites</p>	<p>Difficile pour les élèves débutants. Nécessite une bonne coordination et tonicité des membres supérieurs pour se tracter</p>	

**OUTIL 4 : FICHE 5 – PROPOSITION D’UTILISATION DU MATERIEL INSTALLE POUR DES SITUATIONS D’APPRENTISSAGE
ELEMENT 5**

<p>Descriptif de l’élément matériel</p>	<p>Gros tapis flottant à trous</p> 		
<p>Objectifs visés</p>	<p>IMMERSION/RESPIRATION</p>	<p>FLOTTAISON EQUILIBRE</p>	<p>PROPULSION VENTRALE/DORSALE</p>
<p>Comportements recherchés</p> <p>Entrer dans l’eau en sautant/plongeant</p> <p>Mettre le visage puis la tête sous l’eau Souffler sous l’eau</p> <p>S’écloigner du bord Mettre les épaules dans l’eau Perdre les appuis plantaires, maintenir un équilibre vertical Passer du regard horizontal au regard vertical</p>	<p>Actions motrices</p> <p><u>Entrée dans l’eau</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Monter sur le tapis à partir du bassin, déplacement à 4 pattes sur le tapis, entrer dans l’eau en sautant dans le trou <p><u>Immersion/respiration</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Passer sous le tapis et reprendre la respiration dans les trous (jeu de la banquise) ▪ Passer sur/sous ▪ Faire des bulles à chaque immersion <p><u>Flottaison/équilibre</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Contourner le tapis, s’écloigner du bord ▪ Avancer en tenant le tapis à 2 mains, à 1 main ▪ En tenant le bord du tapis s’allonger sur le ventre / dos <p><u>Propulsion</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Contourner le tapis, s’écloigner du bord en se tirant avec les deux bras alternativement ▪ Avancer le plus vite possible sur le ventre / sur le dos 		<p>Organisation pédagogique (à 2, par groupe, par vague...)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sous forme de parcours 2 élèves au maximum ▪ Répéter la même tâche est source de progrès sans lassitude chez l’enfant
<p>Points positifs et avantages de cette situation</p>	<p>Aspect ludique. Durée de l’immersion intéressante. Matérialisation de la tâche</p>		
<p>Limites</p>	<p>Dans le cadre d’un parcours, pas plus de 2 élèves sur le tapis – Risque de blocage</p>		

OUTIL 5 : PROPOSITION DE PROGRESSION

	ENTRER DANS L'EAU	IMMERSION	ÉQUILIBRE	PROPULSION	RESPIRATION
NIVEAU 1	<ul style="list-style-type: none"> - Seul par la rampe - Seul par l'échelle - En sautant du bord, avec perche, sans impulsion - Entrer dans l'eau en se laissant glisser (tapis ; toboggan) 	<ul style="list-style-type: none"> - Seul, volontairement en mettant la tête dans l'eau - Seul en s'accroupissant - Toucher le fond - Ramasser un objet en tenant le bord - Franchir un élément de la cage aquatique - Ouvrir les yeux 	<ul style="list-style-type: none"> - S'allonger sur le ventre en tenant la goulotte - S'allonger sur le ventre en utilisant un support (frite, planche) - Etoile de mer ventrale - Etoile de mer dorsale - Boule 	<ul style="list-style-type: none"> - Se déplacer en tenant le bord - Se déplacer en battements de jambes avec un support (frite, planche) - Se déplacer sur 5m sans support 	<ul style="list-style-type: none"> - Souffle dans l'eau en tenant le bord - Souffle dans l'eau le plus longtemps possible
NIVEAU 2	<ul style="list-style-type: none"> - Sauter avec matériel (frite) - Sauter seul du bord - Sauter avec une perche et impulsion - Sauter dans un cerceau 	<ul style="list-style-type: none"> - Passer sous un obstacle - Ramasser un objet - Franchir plusieurs éléments de la cage aquatique 	<ul style="list-style-type: none"> - Passage de la boule à l'étoile de mer - Se laisser flotter 5s - Coulée ventrale - Coulée dorsale 	<ul style="list-style-type: none"> - Actions alternatives des bras et des jambes sur une courte distance - Se déplacer sur 15m 	<ul style="list-style-type: none"> - Expiration nasale et buccale - Se déplace sur quelques mètres avec une respiration aquatique
NIVEAU 3	<ul style="list-style-type: none"> - Variation de saut (droit ; groupé ; en tournant ;...) - Plonger sans impulsion - Plonger avec impulsion 	<ul style="list-style-type: none"> - Enchaîner des passages de plusieurs cerceaux - Franchir la cage aquatique en entier - Chercher des objets + ou -, + ou - loin, + ou - profond - Se déplacer sous l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> - Passage d'un équilibre à l'autre - Équilibre vertical - Enchaînement coulée + propulsion 	<ul style="list-style-type: none"> - Actions alternatives des bras et des jambes - Propulsion ventrale - Propulsion dorsale - Se déplacer sur 25m 	<ul style="list-style-type: none"> - Descendre vers le fond par expiration forcée - Respiration aquatique en nage ventrale

OUTIL 6 : FICHE DE SUIVI DES PROGRES DES ELEVES

COMPOSANTE	FACTEURS DE PROGRES				
ENTREE DANS L'EAU (1m – 1m30)	Je rentre dans l'eau par l'échelle ou l'escalier / je sors seul de l'eau	Je saute dans l'eau avec aide (perche, frite, planche) puis sans aide / je sors seul de l'eau	Je bascule dans l'eau et entre dans l'eau par le haut du dos	Entrer dans l'eau par la tête en premier	Entrer dans l'eau en chute arrière
IMMERSION	Je me déplace avec les épaules immergées / j'immerge la tête plusieurs secondes	Je touche le fond avec les pieds (profondeur taille avec le bras levé) / je me laisse remonter passivement	A partir d'un saut : Je touche le fond avec les pieds (Profondeur minimum taille avec le bras levé) puis je me laisse monter passivement	Je franchis un tapis en immersion sur une distance de 1,5 m	Je cherche un objet à 1,20 m de profondeur en expirant complètement
RESPIRATION	Je fais des bulles	J'enchaîne 5 cycles respiratoires	J'enchaîne 5 cycles en me déplaçant sur 10 m avec aide à la flottaison	J'enchaîne 5 cycles en me déplaçant sur 10 m sans aide à la flottaison	J'effectue 25 m avec une expiration aquatique
EQUILIBRE	Je me laisse flotter 3 à 5 s	Je m'allonge sur le ventre, bras dans le prolongement du corps tête sous les bras, quelques secondes	Je m'allonge sur le dos, bras dans le prolongement du corps, le temps de plusieurs échanges ventilatoires	Je glisse plusieurs mètres sans nager Je fais une coulée ventrale et / ou une coulée dorsale	Je réalise un surplace horizontal dorsal pendant 15 secondes Je réaliser un surplace vertical pendant 15 secondes
PROPULSION	Je me déplace sur 10 m avec aide à la flottaison	Je me déplace sur 10 m sans aide à la flottaison et sans prise d'appui solide	Je me déplace 20 m sur le dos sans aide à la flottaison	Je me déplace 20 m sur le ventre sans aide à la flottaison	Je me déplace sur une trentaine de mètres sans aide à la flottaison Je nage 30 m dans une nage codifiée

OUTIL 7 : ÉVALUATIONS PALIERS 1, 2 ou 3

Procédure pour l'évaluation natation dans les écoles fréquentant les piscines de l'Eurométropole :

1. Les fiches « natation-résultats-classe » (fiche excel) seront préremplies par le directeur ou l'enseignant en utilisant le fichier classe et emmenées imprimées à la piscine.
2. A la fin de la période natation ou à l'issue de l'évaluation, chaque enseignant rassemble les fiches des groupes, renseigne le fichier « natation-résultats-classe » de sa classe.
3. L'enseignant ou le directeur envoie le fichier par mail au CPC EPS.
4. Le CPC retourne l'ensemble des fichiers à chaque fin de période à la responsable de la piscine ET à Mohamed Mezrag qui fait la synthèse Eurométropole Mohamed.MEZRAG@strasbourg.eu

Strasbourg.eu
eurométropole

PASSEPORT DE NATATION SCOLAIRE

Nom : _____
Prénom : _____
Classe : _____
École : _____



académie
Strasbourg 
direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Bas-Rhin


Strasbourg.eu
eurométropole



Ville et Eurométropole
Direction des Sports
Service piscines, patinoire et plans d'eau
1 parc de l'Étoile
67076 Strasbourg Cedex

ENSEIGNEMENT DE LA NATATION SCOLAIRE

Contribution de l'École à l'aisance aquatique MENE2129643N - Note de service du 28-2-2022 – MENJS/DGESCO A1-2 parue au B.O. n°9 du 03.03.2022

Faire en sorte que tous les enfants apprennent à nager en sécurité est un levier majeur de prévention des accidents de la vie courante chez les moins de 15 ans. Ainsi, permettre à chacun de pouvoir nager en sécurité, dès le plus jeune âge est une des priorités de l'enseignement d'éducation physique et sportive. Dans cette perspective, l'École apporte une contribution majeure à l'acquisition de l'aisance aquatique. Celle-ci se définit comme une première expérience positive de l'eau qui fonde la capacité à agir de façon adaptée dans une diversité de situations rencontrées en milieu aquatique. Envisagée comme un continuum ouvert d'acquisitions, l'aisance aquatique est particulièrement visée pour les enfants de moins de 7 ans. Son acquisition est plus largement un objet d'enseignement incontournable pour tout élève non-nageur, quel que soit son âge, dans la perspective de l'acquisition du savoir-nager en sécurité

« Savoir-nager » est une compétence fondamentale définie dans les Programmes. Il est attendu des élèves une maîtrise du milieu aquatique permettant de nager en sécurité dans un établissement de bains ou un espace surveillé (piscine, parc aquatique, plan d'eau calme à pente douce).

Cette maîtrise se construit sur l'ensemble du cursus de l'élève. Le parcours de formation du nageur sécurisé débute dès l'école maternelle, avec l'objectif d'une première expérience positive de l'eau et l'acquisition par tous d'une aisance aquatique. L'acquisition du savoir-nager se poursuit sur l'ensemble du cursus scolaire, prioritairement de la classe de cours préparatoire (CP) à la classe de sixième. C'est pourquoi l'identification, le suivi et la validation des compétences nécessaires à une évolution en sécurité dans le milieu aquatique pour tous les élèves font l'objet de toute l'attention nécessaire au long de ce parcours. L'obtention de l'attestation du savoir-nager en sécurité (ASNS) en fin de cycle 3 marque une étape incontournable dans le parcours de formation des élèves. Cette attestation peut cependant être validée tout au long de la scolarité. L'attestation du savoir-nager en sécurité ne représente pas l'intégralité des compétences fixées par les programmes d'enseignement. Pour les élèves non-nageurs, quel que soit leur âge, les modalités d'enseignement et d'encadrement doivent être adaptées afin de soutenir cette formation par la construction des compétences générales de l'éducation physique et sportive (EPS) en relation avec les attendus de fin de cycle 2. L'acquisition des connaissances et des compétences liées au savoir-nager en sécurité s'envisage à travers la programmation de plusieurs séquences d'apprentissage réparties dans les cycles d'enseignement de l'école primaire, du collège et du lycée. Les connaissances et les capacités nécessaires s'acquièrent progressivement et doivent être régulièrement évaluées.

La réussite au test Pass-nautique, antérieurement désigné « aisance aquatique », permet l'accès aux activités nautiques et aquatiques dans le cadre des accueils collectifs de mineurs conformément aux dispositions des articles A. 322-3-1 et A. 322-3-2 du Code du sport. Les critères de délivrance du Pass-nautique sont définis dans l'annexe 4 de la présente note de service.

Pour permettre aux élèves de construire les compétences attendues, en référence aux programmes d'enseignement, il importe, dans la mesure du possible, de prévoir trois à quatre séquences d'apprentissage à l'école primaire (de 10 à 12 séances chacune).

Le parcours de formation de l'élève s'initie dans la perspective d'une aisance aquatique, dès le cycle 1. Il se traduit par des situations de découverte et d'exploration du milieu aquatique. Elles permettent d'agir en confiance et en sécurité ainsi que de découvrir de nouveaux équilibres (entrer et sortir de l'eau, se déplacer, s'immerger, se laisser flotter sans matériel et sans aide).

Le parcours se poursuit au cycle 2 par des temps d'enseignement progressifs et structurés, afin de permettre la validation des attendus de la fin du cycle (notamment « se déplacer dans l'eau sur une quinzaine de mètres sans appui et après un temps d'immersion »).

Au cycle 3, dans le cadre de la liaison école-collège, la natation fera l'objet, si possible, d'un enseignement à chaque année du cycle. Une évaluation organisée avant la fin du CM2 permet de favoriser la continuité pédagogique avec le collège et notamment de garantir la validation de l'ASNS en proposant aux élèves qui en ont besoin les compléments de formation nécessaires. Les professeurs peuvent utilement se reporter aux « Repères pour l'aisance aquatique et paliers d'acquisitions » à l'annexe 3 de la note de service du 28.02.22.

Dans le cadre d'un cycle d'apprentissage, une séance hebdomadaire est un seuil minimal. Des programmations plus resserrées (2 à 4 séances par semaine, voire sous forme de stage sur plusieurs jours) peuvent répondre efficacement à des contraintes particulières, notamment pour les actions de soutien et de mise à niveau. Chaque séance doit correspondre à une durée optimale de 40 à 45 minutes de pratique effective dans l'eau.

NORMES D'ENCADREMENT A RESPECTER

Dans le premier degré, l'encadrement des élèves est assuré par le professeur responsable de la classe et des intervenants agréés, professionnels ou bénévoles. Le taux d'encadrement **ne peut être inférieur** aux valeurs définies dans le tableau ci-dessous. Ce dernier doit être déterminé en fonction du niveau de scolarisation des élèves et de leurs besoins, mais aussi de la nature de l'activité.

	Groupe-classe constitué d'élèves d'école maternelle	Groupe-classe constitué d'élèves d'école élémentaire	Groupe-classe comprenant des élèves d'école maternelle et des élèves d'école élémentaire
moins de 20 élèves	2 adultes au moins dont le professeur de la classe	2 adultes au moins dont le professeur de la classe	2 adultes au moins dont le professeur de la classe
de 20 à 30 élèves	3 adultes au moins dont le professeur de la classe	2 adultes au moins dont le professeur de la classe	3 adultes au moins dont le professeur de la classe
plus de 30 élèves	4 adultes au moins dont le professeur de la classe	3 adultes au moins dont le professeur de la classe	4 adultes au moins dont le professeur de la classe

Pour les dispositifs et classes à faibles effectifs ou dédoublées, le regroupement de classes sur des séances communes peut être envisagé en constituant un seul groupe-classe.

Les fonctionnaires stagiaires sont soumis aux mêmes obligations et contraintes que les personnels titulaires. Une formation obligatoire de 6 heures est organisée à leur intention en début d'année scolaire.

Les contractuels et les M2 alternants ne sont pas autorisés à assurer cet enseignement (excepté s'ils sont titulaires du BEESAN ou d'un diplôme équivalent).

Cas particulier des personnes en charge de l'accompagnement de la vie collective :

Les accompagnateurs bénévoles assurant l'encadrement de la vie collective (par exemple, dans le cadre du transport, des vestiaires, de la toilette ou de la douche), mais n'intervenant pas dans une activité d'enseignement, ne sont pas soumis à l'agrément préalable des services de l'éducation nationale et ne comptent pas dans le taux d'encadrement. Toutefois, leur participation est soumise à l'autorisation préalable du directeur d'école. En tout état de cause, un accompagnateur bénévole ne peut se retrouver isolé avec un élève.

- a) Les **AESH** accompagnent les élèves en situation de handicap à la piscine, y compris dans l'eau, quand c'est nécessaire, en référence au projet d'accueil individualisé ou au projet personnalisé de scolarisation. Ils ne sont pas non plus soumis à agrément. Leur rôle se limite à la prise en charge de l'élève en situation de handicap qu'ils accompagnent.
- b) A L'école maternelle, dans le cadre de leur statut, les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (**ATSEM**) peuvent utilement participer à l'encadrement de la vie collective des séances de natation mais doivent être autorisés par le Maire. **Ils ne peuvent aller dans l'eau.**
- c) Les personnels relevant des **services civiques** peuvent utilement participer à l'encadrement de la vie collective des séances de natation. **Ils ne peuvent aller dans l'eau.**

RESPONSABILITES

La natation scolaire nécessite un encadrement des élèves renforcé ; l'enseignant peut être aidé dans cette tâche par des intervenants agréés, professionnels ou bénévoles. Une convention passée entre l'inspecteur d'académie-directeur académique des services de l'éducation nationale (IA-Dasen) et la collectivité territoriale ou la structure responsable de l'établissement de bains précise les modalités du partenariat.

a) Responsabilité des enseignants

La copie du projet d'organisation est adressée pour information à l'IEP de la circonscription.

La mission des professeurs est non seulement d'organiser leur enseignement mais aussi d'assurer la sécurité des élèves.

Pour le premier degré, l'enseignement de la natation est assuré sous la responsabilité du professeur de la classe ou, à défaut, d'un autre professeur, y compris un professeur d'EPS lorsqu'un projet pédagogique est établi dans le cadre du cycle 3, avec l'appui des équipes de circonscription.

Le professeur veille à présenter les enjeux pédagogiques aux intervenants, professionnels ou bénévoles. Il s'assure également que l'organisation générale prévue est connue de tous (intervenants et accompagnateurs de la vie collective) et veille à son respect, tout particulièrement en ce qui concerne la sécurité des élèves.

La présence de personnels de surveillance et d'encadrement au cours de l'enseignement de la natation ne modifie pas les conditions de mise en jeu de la responsabilité des professeurs. En cas de dysfonctionnement ou de mise en danger des élèves, il leur revient d'interrompre la séance.

b) Responsabilité des intervenants professionnels ou bénévoles :

Comme pour les professeurs, la responsabilité d'un intervenant professionnel ou bénévole apportant son concours à l'encadrement des élèves durant le temps scolaire peut être engagée si celui-ci commet une faute qui est à l'origine d'un dommage subi ou causé par un élève. L'article L. 911-4 du code de l'éducation prévoit la substitution de la responsabilité de l'État à celle des membres de l'enseignement à l'occasion de dommages subis ou causés par les élèves. Les intervenants agréés par l'IA-Dasen, et qui sont en charge d'une activité sous la responsabilité des professeurs, peuvent bénéficier des mêmes dispositions protectrices.

SECURITE ET SUEILLANCE DES ACTIVITES DE NATATION

L'enseignement des activités de natation doit obligatoirement être fait sous la surveillance d'un personnel qualifié exclusivement affecté à cette tâche.

Les surveillants du bassin sont exclusivement affectés à la surveillance et à la sécurité des activités, ainsi qu'à la vérification des conditions réglementaires d'utilisation de l'équipement et, par conséquent, ne peuvent simultanément remplir une mission d'enseignement. Ils sont qualifiés pour assurer les missions de sauvetage et de premiers secours.

Aucun élève ne doit accéder aux bassins ou aux plages en leur absence.

Seuls peuvent garantir, pendant les heures d'ouverture au public, la surveillance des établissements mentionnés à l'article D. 322-12 :

1° Les titulaires d'une des qualifications dont les modalités de délivrance sont définies par arrêté du ministre chargé des sports. Ces personnels portent le titre de maître-nageur sauveteur ;

2° Les titulaires désirant assurer la surveillance d'un tel établissement doit en faire la déclaration au préfet du lieu de sa principale activité. Le contenu de cette déclaration est fixé par arrêté conjoint des ministres chargés de la sécurité civile et des sports.

Ces dispositions sont applicables à toute activité de natation impliquant des élèves.

En cas de manquement constaté dans la surveillance par les intervenants, l'enseignant doit interrompre la séance et faire sortir ses élèves de l'eau.

La **sécurité** est un point de vigilance tout au long de la séance.

L'attention doit être maintenue au moment des entrées et des sorties du bassin.

L'équipe d'encadrement s'assurera que plus aucun élève n'est dans l'eau.

ASSIDUITE DES ELEVES

La natation scolaire fait partie intégrante des programmes d'enseignement de l'école. Elle est donc assortie d'un caractère obligatoire. Toute absence ponctuelle doit être motivée, toute absence prolongée doit être justifiée et faire l'objet d'une dispense médicale. Pour des raisons de sécurité, les élèves dispensés sont pris en charge à l'école et ne sont pas conduits à la piscine.